

JANVIER – JUIN 2017

RÉPONSES DU CANDIDAT JEAN-LUC MÉLENCHON, PARTI DE GAUCHE

L'avenir en commun, programme de Jean-Luc Mélenchon, et le Livret-culture « Les Arts insoumis, la Culture en commun » (joint au présent message) qui le complète, témoignent de notre détermination à faire de la culture un des grands chantiers du quinquennat et à défendre la création et sa diffusion, en particulier dans le domaine de l'édition.

Au préalable, l'équilibre de l'économie du livre est pour nous indissociable de l'équilibre social au sein des entreprises d'édition, de diffusion et de distribution; aussi souhaitons-nous profiter de ce courrier pour attirer votre attention sur la précarité salariale qui s'étend dans les métiers du livre, les conditions de travail des salarié.e.s de la distribution qui se dégradent fortement, l'égalité hommes-femmes dans les entreprises d'édition, diversement appliquée, et la Convention Nationale de l'Edition, ressentie par les salarié.e.s comme une protection insuffisante contre les instabilités salariales et sociales qui traversent la filière, et le monde du travail en général.

Nous souhaitons avoir là-dessus des échanges avec les éditeurs, mais aussi sur des questions souvent capitales qui peuvent, ou non, figurer dans votre questionnaire : droits d'auteurs, structure économique de l'édition française, formation à l'édition et à la librairie, situation du réseau de librairies.

Voici nos réponses à votre questionnaire.

Question n° 1 [Porter une politique culturelle ambitieuse en faveur du livre et de la lecture](#)



Si vous êtes élu en 2017, quelles actions concrètes comptez-vous entreprendre pour maintenir la diversité de la création littéraire et de sa diffusion, conserver et valoriser le patrimoine écrit et promouvoir le livre et la lecture, notamment auprès de la jeunesse ?

. Les droits d'auteurs sont au centre du maintien et de la diversité de création. On ne peut encourager la création sans aider les créateurs à en vivre décemment (voir question 4).

. La question de la diffusion est indissociable de celles de l'édition et de sa pluralité, du nombre de librairies actives et de leur santé économique. Nous voulons renforcer la formation à l'édition, aider les petits et moyens éditeurs par des prêts à taux zéro pour les premiers tirages (sur dossiers et en tenant compte d'aides déjà obtenues du CNL), sécuriser leur trésorerie et faciliter ainsi leur accès à la diffusion, et renforcer les aides à la librairie, afin d'assurer des débouchés à la création et la diffusion.

. Pour le patrimoine écrit, nous sécuriserons les budgets des bibliothèques, généralistes ou spécialisées, publiques ou associatives (crèches, centres sociaux, CE...), et nous accompagnerons les implantations de nouveaux lieux de rencontres et de lecture sur l'ensemble du territoire ainsi que les initiatives en faveur de la lecture.

. La promotion du livre et de la lecture auprès des jeunes est affaire d'éducation et de soutien public à l'édition. Nous favoriserons en particulier les échanges entre milieux éducatifs et culturels (bibliothèques, librairies) et un soutien renforcé du CNL à l'édition de jeunesse et de BD.

Question n° 2 Conforter la place du livre dans la diplomatie culturelle française à l'étranger et notamment dans l'espace francophone



Si vous êtes élu en 2017, quelles mesures concrètes envisagez-vous de mettre en œuvre pour renforcer la promotion du livre français et de la pensée française dans l'espace francophone et dans le monde ? (maintien et développement des dispositifs d'aide à la traduction ? maintien des chargés du livre dans les ambassades... ?)

Nous reviendrons sur les réductions d'effectifs et les coupes budgétaires qui ont gravement déstructuré et affaibli le réseau diplomatique français à l'étranger. En ce sens nous augmenterons le nombre d'attachés du livre et ouvrirons de nouveaux bureaux spécialisés.

Notre appui à toute la littérature et à toute l'édition dans leur diversité concerne aussi le rayonnement français et francophone à l'étranger. Nous augmenterons ainsi les budgets du CNL, du BIEF et de l'Institut Français.

Nous voulons consolider et étendre l'exception culturelle au plan international, y compris dans les supports numériques où elle est aujourd'hui fragilisée, et dans les accords commerciaux bilatéraux ou multilatéraux.

La France s'enorgueillit d'avoir un secteur éditorial qui accueille les littératures du monde entier, et inversement, une création littéraire qui est traduite très largement dans les langues étrangères. Nous souhaitons développer les programmes d'aide à la traduction dans les deux sens et aux cessions de droits. L'année où la France est le pays invité d'honneur de la Foire internationale du livre de Francfort, nous souhaitons réaffirmer l'importance pour l'édition française, notamment grâce à l'action du BIEF, d'être présente et dynamique sur l'ensemble des salons et festivals littéraires du monde.

Question n° 3 [Garantir le prix unique du livre](#)



Si vous êtes élu en 2017, vous engagez-vous à garantir le maintien en France de la loi sur le prix unique du livre, papier et numérique, et promouvoir ses principes aux niveaux européen et international ?

. Notre Livret Culture se prononce clairement en faveur du prix unique du livre ; cependant il met aussi l'accent sur d'autres périls qui menacent, en particulier, la librairie, dont la désertification commerciale des centres-villes. Nous y apportons des réponses. Nous souhaitons aussi une réorientation de la commande publique de livres vers les librairies indépendantes, qui, entre autres effets, confortera leur assise économique.

. Nous sommes bien entendu favorables au maintien et à l'extension de ces principes au niveau européen. Et nous serons d'autant plus vigilants dans cette période où l'Union Européenne les remet en cause.

Question n° 4 [Préserver le droit d'auteur](#)



Si vous êtes élu en 2017,

- vous engagez-vous à préserver le Droit d'auteur ? Si oui, de quelles manières ? Quelles seront notamment vos propositions pour maintenir un cadre juridique équilibré, limiter les exceptions, et lutter contre les fraudes et le piratage ?

- le droit d'auteur et avec lui la rémunération de la création et la diversité éditoriale, seront-ils des thèmes que vous porterez également à l'international ?

. Nous n'acceptons pas que les auteurs débutants ou ne jouissant pas d'une forte notoriété médiatique, trop souvent précaires, soient les oubliés de la chaîne du livre : nous nous prononçons pour un relèvement du droit d'auteur contractuel dans les différents secteurs d'édition (littérature, poche, sciences humaines...), aujourd'hui compris entre 6 et 8% en moyenne, à un plancher de 12%.

. Nous souhaitons également revoir le statut des auteurs et illustrateurs de BD et de jeunesse, dans le sens d'une meilleure prise en compte de leur travail.

. Nous nous opposons à toute remise en cause du droit d'auteur, en particulier dans le numérique, en France, en Europe et dans le monde. Notre engagement en faveur de la francophonie sera un point d'appui pour porter cette défense du droit d'auteur partout où cela sera possible.

. Jean-Luc Mélenchon l'a annoncé à Lyon le 5 Février, le principe des droits d'auteurs sera intégralement maintenu. Ceux-ci seront même prolongés au delà de 70 ans afin

d'abonder un fond d'aide aux créateurs en situation sociale précaire, par l'institution d'un « domaine public commun ».

Question n° 5 [Maintenir un même taux de TVA réduit pour le livre, papier et numérique](#)



Si vous êtes élu en 2017, vous engagez-vous à maintenir un même taux de TVA réduit pour le livre (papier et numérique) et reconnaître ainsi le livre comme un bien de première nécessité ?

. Nous nous sommes engagés à maintenir un taux égal de TVA pour le physique et le numérique. Nous nous étions élevés contre la hausse de la TVA à 7%, et sommes favorables à tous efforts pour mettre les livres ou fichiers numériques à la portée du plus grand nombre, y compris une amélioration du pouvoir d'achat des ménages couplée à une mobilisation publique en faveur de la lecture et l'écriture dès l'enfance.

Question n° 6 [Assurer le bon équilibre entre édition publique et édition privée](#)



Si vous êtes élu en 2017, quelles mesures envisagez-vous de prendre pour assurer des conditions loyales de concurrence entre les deux secteurs publics et privés ? Et quels outils mettrez-vous en place à cette fin ?

. L'histoire de l'édition en France est celle d'un voisinage des initiatives privée et publique. Un souci d'équilibre ne peut reposer que sur un critère objectif et vérifiable : la culture accessible à tous ;

. Nous sommes partisans d'une dynamique commune public /privé et d'un service public de la culture, et d'opérateurs publics qui en soient les garants. Nous nous prononçons donc, dès le début du quinquennat, pour la détermination, par une autorité publique reconnue et en concertation entre les deux secteurs, de modalités d'associations entre public et privé qui leur assure des conditions satisfaisantes de coexistence, comptables et tarifaires en particulier.

Question n°7 *Défendre des formats de publication ouverts (open source) quels que soient les appareils de lecture*

Si vous êtes élu en 2017, vous engagez-vous à garantir aux lecteurs qu'ils ne seront pas enfermés dans des formats propriétaires ?

Si oui, quelles mesures, notamment économiques, vous engagez-vous à mettre en œuvre pour favoriser le développement du modèle universel du livre numérique ?

. Nous nous sommes prononcés dès 2014 pour l'interopérabilité en matière de supports, contre les formats propriétaires,

. Le développement d'un modèle universel doit procéder d'une puissante incitation publique; en particulier, lors de l'initiation au maniement des tablettes et liseuses à l'école.

Question n° 8 *Offrir à chaque élève les ressources pédagogiques nécessaires*

Si vous êtes élu en 2017, quelles mesures prendrez-vous

- pour permettre à chaque élève de disposer de manuels et ressources numériques nécessaires à l'acquisition des fondamentaux?

- pour qu'une plus grande équité soit assurée dans la répartition des moyens d'enseignement sur l'ensemble du territoire

Chaque élève doit disposer de manuels scolaires, et de ressources numériques : nous nous prononçons pour la gratuité intégrale des manuels pour les familles (financement public), et pour la généralisation de l'équipement en logiciels libres.

Pour garantir l'équité, mais surtout l'égalité de traitement de tous les élèves sur tout le territoire, nous reviendrons sur les contre-réformes, source d'aggravation des inégalités entre établissements : abrogation de la réforme Chatel du lycée, de la réforme collège et des rythmes scolaire, et renforcement du cadre républicain : les programmes, horaires et diplômes seront nationaux. En parallèle, nous mobiliserons des moyens supplémentaires là où les besoins pédagogiques sont les plus importants : l'éducation prioritaire, la maternelle, le lycée.

Question n° 9 [Sauver l'édition scientifique française](#)



Si vous êtes élu en 2017, quelles mesures concrètes envisagez-vous de mettre en œuvre pour garantir le maintien de l'équilibre économique de l'édition scientifique privée française (accompagnement financier ? organisation d'une concertation entre acteurs publics et privés, de l'information scientifique et technique ?...)

1. La mise en accès gratuit des données scientifiques ne doit pas mettre l'édition scientifique en péril,

2. L'emprise de quelques sociétés multinationales d'édition sur les travaux scientifiques s'apparente à la confiscation privée d'une source capitale de savoir à vocation universelle.

. La garantie de mise à disposition du savoir pour le plus grand nombre, et le maintien d'une édition scientifique compatible avec l'intérêt général, passent par un cahier des charges qui sera la feuille de route d'un ministère de la Culture de plein exercice, disposant d'une réelle autorité morale et de compétence.

Celui-ci déterminera, en concertation avec les intervenants concernés :

- Les besoins publics et professionnels en connaissances et matériels scientifiques,
- Une politique tarifaire équitable, pour l'édition scientifique et pour l' « open access ».

Question n° 10 [Le livre numérique en bibliothèque : concilier les intérêts de tous les acteurs de la chaîne du livre](#)



Si vous êtes élu en 2017, vous engagez-vous

- à permettre une meilleure connaissance des usages de la lecture numérique en bibliothèque ? si oui, par quels moyens ?

- maintenir une concertation entre l'ensemble des acteurs concernés par PNB ? si oui, comment ?

. La bibliothèque publique doit bénéficier de soutien et de visibilité ; nous souhaitons assurer à toutes les bibliothèques les moyens budgétaires et en personnels formés, développer la formation des bibliothécaires, sécuriser l'aide du CNL pour l'achat de volumes, et la Dotation Générale de Décentralisation pour soutenir l'équipement du territoire. Et cela dans le cadre de l'engagement budgétaire que nous prenons de 1% du PIB pour la culture.

. L'ouverture au prêt numérique est complémentaire du prêt classique. Tout outil participant à l'effort public en faveur de la lecture et de la préservation des droits d'auteurs a notre soutien.